



LA BRESSE CHALONNAISE. La Chapelle-Saint-Sauveur, un petit village de la côte, offrant un cadre de vie où culture et nature ont trouvé un juste équilibre.

Une terre d'eau, de bois et de cultures

Ce paysage de la Bresse situé à une trentaine de kilomètres à l'est de Chalon-sur-Saône possède les principaux caractères de cette plaine argileuse humide qui s'étend vers l'est jusqu'aux confins jurassiens. La forêt et l'eau y occupent une place importante comme on le voit ici avec cette longue écharpe formée, en haut de l'image, par les Bois de Vaux et de la Reurre (1).

Les étangs sont disséminés sur tout le territoire, parfois dissimulés au cœur de la forêt : celui de la Croix dessine une forme de croissant, en avant de la masse forestière (2). Ces nappes d'eau ne sont pas seulement destinées à la pisciculture et à la chasse, elles appartiennent aussi au terroir agricole lorsqu'elles sont vidées pour être enssemencées ; c'est l'assec que connaît, au cours de l'été 2011, l'étang du Bois (3), en forme d'amande, au sud-est du hameau d'Aloïse (4). L'habitat est formé d'un semis de fermes bressanes, parfois rassemblées en minuscules hameaux comme celui d'Aloïse, précisément, avec les longs et étroits bâtiments très typés.

Le tournesol concurrence le maïs

Le terroir est plus ouvert qu'on ne l'imagine pour une Bresse bocagère. Les haies ne sont pas absentes mais elles forment seulement un maillage serré autour des groupes d'habitations. Ailleurs, elles bordent, parfois de manière discontinue, de grandes pièces de terres résultant d'un remembrement. Les traces de l'ancien cloisonnement apparaissent de façon parfois spectaculaire sous les labours récents, comme on peut le voir dans la grande pièce qui jouxte le hameau d'Aloïse (5).

On peut constater que l'occupation du sol, dans cette partie de la Bresse, est relativement équilibrée entre des prairies naturelles qui forment des blocs appréciables et les cultures annuelles de céréales d'hiver (terres qui viennent d'être labourées) et surtout le maïs qui tient, en Bresse, une place importante depuis au moins le XVIII^e siècle (6).

Enfin, on observe que le tournesol rivalise avec le maïs dans de grandes parcelles repérables à leur teinte dorée (7).



LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

La loi du 18/07/1985 permet aux départements de s'engager dans la protection de leur patrimoine naturel. Dans le cadre de son Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles, le département a souhaité accentuer son engagement pour la préservation et la valorisation des richesses naturelles de Saône-et-Loire. Le département a ainsi fait l'acquisition de deux sites naturels, le marais de Montceaux-l'Etoile qui a été inauguré en juin 2011 et l'étang de Pontoux (notre photo).

Une ouverture au public prévue l'hiver prochain

Situé sur le canton de Verdun-sur-le-Doubs, l'étang de Pontoux, d'une superficie de 27 ha, est un site exceptionnel à l'échelle du territoire départemental, régional et européen du fait de sa grande richesse ornithologique et de la qualité de ses milieux. Cet espace est intégré au réseau Natura 2000 de la "Basse Vallée du Doubs et des étangs associés". Au vu de la sensibilité de ce milieu, l'ouverture du site au public, prévue au cours de l'hiver prochain, sera étudiée avec attention.



ZOOM

LA ZNIEFF DU "BOIS DES VAUX ET DE LA REURRE DES VAUX ET ÉTANGS ASSOCIÉS"

La ZNIEFF appelée "Bois des Vaux et de la Reurre des Vaux et étangs associés" comprend un massif forestier de plaine (1) bordé par trois étangs (2, 7, 8). Ce territoire assez représentatif du patrimoine naturel de la Bresse est remarquable pour ses boisements et ses étangs. La végétation est typique des étangs qui s'exondent en fin d'été ou qui sont mis en assec périodiquement. Des gazons herbacés amphibies pionniers se développent sur les grèves exondées, et divers herbiers aquatiques. Ces végétations ont une forte valeur patrimoniale en Bourgogne et sont d'intérêt européen. Les rives marécageuses sont colonisées par des cariçaies, des roselières et des Saulaies riveraines.

LA FAUNE ET LA FLORE

La flore recensée y est remarquable avec en particulier des plantes adaptées aux vases immergées qui s'exondent en été.

Y ont été répertoriés :

- ➔ la Lindernie couchée (*Lindernia palustris*), plante amphibie protégée réglementairement, inscrite au livre rouge de la flore menacée de France.
 - ➔ la Laïche souchet (*Carex bohemica*, dessin ci-contre), plante amphibie rarissime en Bourgogne qui peut être abondante dans les étangs en assec.
 - ➔ le Bident radié (*Bidens radiata*), plante annuelle de la famille des composées, se développe tard mais rapidement en été une fois les vases exondées et suffisamment réchauffées. Ses nombreuses graines munies de dents s'accrochent au pelage des animaux et leur permettent ainsi de coloniser de nouveaux sites favorables.
- Le Fuligule milouin (*Aythya ferina*), canard d'intérêt patrimonial (illustration ci-dessous), trouve au niveau des herbiers aquatiques des étangs une nourriture abondante et est connu pour y nicher.



Les boisements de type chênaie charmaie sont parfois bien humides du fait de la présence de terrains argileux humides une bonne partie de l'année et sont alors d'intérêt patrimonial. Le massif boisé accueille pour la nidification le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), rapace diurne d'intérêt européen (illustration ci-contre).

Les conditions de maintien des habitats et des espèces dépendent à la fois d'une gestion forestière extensive douce respectueuse des peuplements forestiers (il convient d'éviter de planter des Peupliers) et d'une gestion douce des étangs qui préserve les ceintures de végétation (maintien des berges en pente douce sans enrochement des berges).

DES HABITATS MENACÉS

Le maintien de la trame bocagère est également un enjeu important sur ce territoire. En effet, les prairies et les linéaires de haies ont tendance à régresser au profit de la culture de maïs.



PRATIQUE

INFOS

Rendez-vous : sur le site www.bourgogne-nature.fr/encyclopedie/paysages&cartographie/observatoirephotographique, véritable atlas communal aérien des communes de Bourgogne

CRÉDITS

Réalisation : Daniel Sirugue (Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne), André Humbert (Université de Nancy) et Sylvain Bellenfant (Société d'Histoire Naturelle d'Autun), dessins Gilles Macagno.

